



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonctions : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/19 Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- procéder à un vote à main levée,
- désigner Madame Christelle FRITZ en qualité de secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/20 Approbation du procès-verbal de la séance du 27/02/2024.

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2024.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/21 Vote des taux d'imposition des taxes locales 2024.

Par délibération du 26 janvier 2022, le Conseil municipal avait fixé les taux d'impôts à :

- Taxe foncière propriétés bâties (TFPB) : 23,01 %
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB) : 50,34 %
- Taux relais de cotisation foncière des entreprises (CFE) : 13,79 %

Depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de la taxe d'habitation (TH) (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le Conseil municipal,
Sur proposition du Maire,

- Après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2024 à chacune des taxes directes locales,
- **Décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition en 2024 et de les porter à :**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	13,29 %
Taxe foncière propriétés bâties (TFB)	23,01 %
Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB)	50,34 %
Taux relais de cotisation foncière des entreprises (CFE)	13,79 %

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK



La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ

Accusé de réception en préfecture
067-216703699-20240326-DCM_212024-DE
Date de réception en préfecture : 28/03/2024



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonctions : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/22 Comptes Administratifs – exercice 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-14, relatif à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif,

Considérant que dans les séances où le Compte Administratif est débattu, le Conseil municipal élit son président ;

Considérant que Madame Cindy KNAUB, Première adjointe, a été désignée à l'unanimité pour présider la séance pour l'adoption du Compte Administratif ;

Considérant que Madame Sandra RUCK, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Cindy KNAUB, Première adjointe pour le vote du Compte Administratif.

- approuve le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Camping » présentée par la 1^{ère} Adjointe et dont la balance se présente comme suit :
 - Section de fonctionnement
 - recettes réalisées : 241 160.83 €
 - dépenses réalisées : 140 069.65 €
 - excédent : 101 091.18 €
 - Section d'investissement
 - recettes réalisées : 0.00 €
 - dépenses réalisées : 0.00 €
 - excédent : 0.00 €
 - Excédent global de clôture : 101 091.18 €

- approuve le compte administratif de l'exercice 2023 du **budget annexe « Steinmauern/Plittersdorf »** présenté par la 1^{ère} Adjointe et dont la balance générale s'établit comme ci-après :

➤ Section de fonctionnement		
-recettes réalisées	:	369 906.11 €
-dépenses réalisées	:	223 886.36 €
-excédent	:	146 019.75 €
➤ Section d'investissement		
-recettes réalisées	:	5 829.28 €
-dépenses réalisées	:	712.90 €
-excédent	:	5 116.38 €
➤ Excédent global de clôture	:	151 136.13 €


- approuve le compte administratif de l'exercice 2023 du **budget principal** présenté par la 1^{ère} Adjointe et dont la balance générale s'établit comme suit :

➤ Section de fonctionnement		
-recettes réalisées	:	978 598.60 €
-dépenses réalisées	:	611 542.54 €
-excédent	:	367 056.06 €
➤ Section d'investissement		
-recettes réalisées	:	358 768.97 €
-dépenses réalisées	:	599 961.48 €
-déficit	:	241 192.51 €
➤ Excédent global de clôture	:	125 863.55 €

La présente délibération a été prise à l'unanimité alors que Madame le Maire, Sandra RUCK, avait quitté la salle.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
L'adjointe au Maire
Cindy KNAUB



La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/23 Comptes de gestion – exercice 2023.

Le Conseil municipal,

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré,

- Approuve les comptes de gestion de l'exercice 2023 du comptable public du Centre de Gestion Comptable de Haguenau, conforme aux écritures de l'ordonnateur concernant le même exercice, pour le budget principal, le budget annexe « Camping », le budget annexe « Steinmauern/Plittersdorf ».
- Déclare que les comptes de gestion 2023, dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonctions : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/24 Affectation des résultats CA 2023.

1. Budget annexe "Camping" (CPG) :

- ✓ Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	CAMPING
Investissement	0.00 €
Fonctionnement	+ 101 091.18 €

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2023	101 091.18 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécution prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	101 091.18 €
Total affecté au C/1068 :	0.00 €

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-216703082-20240326-DCM_242024-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2024

2. Budget annexe "Steinmauern/ Plittersdorf" (ALL) :

- ✓ Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	STEINMAUERN/PLITTERSDORF
Investissement	+ 5 116,38 €
Fonctionnement	+ 146 019.75 €

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2023	146 019.75 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécution prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	146 019.75 €
Total affecté au C/1068 :	0.00 €

Adopté à l'unanimité

3. Budget principal (COM) :

- ✓ Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	PRINCIPAL
Investissement	- 241 192.51 €
Fonctionnement	+ 367 056.06 €

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL AU 31/12/2023	367 056.06 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécution prévu au BP (c/1068)	241 192.51 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	125 863.55 €
Total affecté au C/1068 :	241 192.51 €

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK



La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/25 Budgets primitifs - exercice 2024.

Le Conseil municipal,

- Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré,
- **Décide** :

1. **d'approuver le budget primitif annexe "camping" 2024** présenté par le Maire et dont le détail se compose comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement	:	225 000.00 €
- Recettes et dépenses d'investissement	:	25 000.00 €
TOTAL	:	250 000.00 €
2. **d'approuver le budget primitif annexe "Steinmauern/ Plittersdorf" 2024** présenté par le Maire et dont le détail se compose comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement	:	264 000.00 €
- Recettes et dépenses d'investissement	:	6 000.00 €
TOTAL	:	270 000.00 €
3. **d'approuver le budget primitif principal 2024** présenté par le Maire et dont le détail se compose comme suit :

- Recettes et dépenses de fonctionnement	:	910 000.00 €
- Recettes et dépenses d'investissement	:	970 000.00 €
TOTAL	:	1 880 000.00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ



Accusé de réception en préfecture
067-2-16703062-20240326-DCM_252024-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2024



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/26 Fongibilité des crédits.

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 05 avril 2023 d'adoption à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Madame le Maire à

- procéder pour l'exercice 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

Accusé de réception en préfecture
067-216703082-20240326-DCM_262024-DE
Date de réception préfecture : 28/03/2024

- signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire du Centre de Gestion Comptable de Haguenau pour mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

(Convocation du 14 mars 2024)

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Christelle FRITZ**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **11**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, BOURGOIN Marc, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KRAST Christian, MULLER Anne, SCHNEIDER Daphné, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. GABEL Yves (procuration à M. BOURGOIN), M. KUNTZ Arnaud (procuration à M. CHAPEROT), RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme KNAUB).

2024/27 Plan de financement du projet de végétalisation de la cour d'école.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet de végétalisation de la cour d'école.

Le montant prévisionnel des travaux est de 17 812.80 € HT.

Pour financer le projet, Madame le Maire propose au Conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la gestion durable de l'eau et de la nature en milieu urbain dans les cours d'école auprès par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et d'une subvention au titre du changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels, anticiper le manque d'eau et les sécheresses auprès la Région Grand Est.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver et valider le projet de végétalisation de la cour d'école à Munchhausen,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2024,
- de mandater Madame le Maire pour solliciter une subvention au titre de la gestion durable de l'eau et de la nature en milieu urbain dans les cours d'école auprès par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et d'une subvention au titre du changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels, anticiper le manque d'eau et les sécheresses auprès la Région Grand Est.

Accusé de réception en préfecture
067-216703082-20240326-DCM_272024-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2024

- d'approuver et valider le plan de financement ci-dessous,

DEPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Devis SARL Jardins du Rhin	17 812.80 €	AIDES PUBLIQUES :		
		- Subvention au titre de la gestion durable de l'eau et de la nature en milieu urbain dans les cours d'école de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	10 687.68 €	60.00 %
		- Subvention au titre du changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels, anticiper le manque d'eau et les sécheresses de la Région Grand Est	3 562.56 €	20.00 %
		SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	14 250.24 €	80,00 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	3 562.56 €	20,00 %
TOTAL DÉPENSES	17 812.80 €	TOTAL RESSOURCES	17 812.80 €	100,00 %

- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 26 mars 2024
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Christelle FRITZ



Sandra Ruck

Christelle Fritz